



# Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard

Aux Contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2023

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 9 avril 2024 à 19h30.

DONNÉ à Sainte-Sophie-de-Lévrard,  
ce 03<sup>e</sup> jour d'avril 2024.

Josée Croteau  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Josée Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie par la présente que le présent avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2023, a été publié sur le babillard au bureau municipal ainsi que sur le site Internet municipal, tel que prévu au règlement 01-2020 portant sur l'affichage des avis publics de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat,  
ce 03<sup>e</sup> jour d'avril 2024.

Josée Croteau  
Directrice générale et greffière-trésorière